

Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 30 (novembre - décembre 2016) Rubrique études

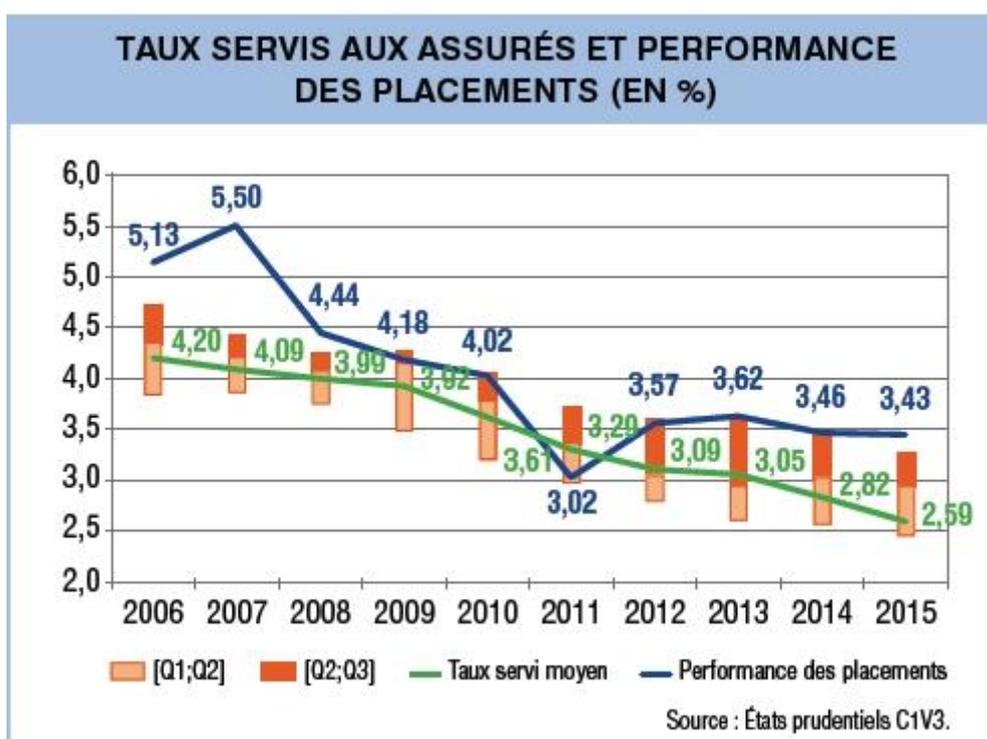
L'ACPR a publié, en septembre dernier, une étude consacrée à la situation des principaux organismes d'assurance en 2015 (1). Celle-ci porte sur les douze principaux assureurs vie ainsi que sur les 609 organismes non-vie ayant remis leur dossier annuel 2015 à la date de rédaction de l'étude. L'échantillon couvre ainsi environ 70 % du marché de l'assurance vie et, selon les branches, entre 92 % et 100 % du marché de l'assurance non-vie.

La situation de l'assurance vie

L'activité a fortement progressé sur le marché de l'assurance vie en 2015. La collecte nette, tous types de contrats confondus, s'établit en hausse de plus de 20% par rapport à 2014, soit 11,1 milliards d'euros. Cette tendance générale masque toutefois des disparités entre les deux principaux types de contrats. Si la collecte nette a plus que doublé sur les contrats en unités de compte (6,6 milliards d'euros), elle a en revanche diminué de 26,3% sur les contrats en euros (4,5 milliards d'euros).

Dans ce contexte, la rentabilité du secteur a progressé sous l'effet notamment d'une hausse du résultat technique et de la baisse des impôts. Le résultat net affiche ainsi une progression de 32,2% pour atteindre 5,3 milliards d'euros ; le rendement des capitaux propres s'établit quant à lui à 11,3% (+ 2 points de pourcentage, pts).

De façon plus détaillée, l'analyse fait ressortir une hausse de la marge technique, de 0,5 pt en 2015, sous l'effet de la diminution des dotations nettes aux provisions qui compense largement la légère hausse des prestations payées. La marge financière est également en hausse. La baisse des produits des placements nets des charges sur placements a été plus que compensée par la diminution de la participation aux résultats attribuée aux assurés. Enfin la marge opérationnelle reste stable, la légère augmentation des frais d'acquisition et de gestion étant compensée par l'accroissement des autres produits nets non techniques.



Ce constat globalement positif doit néanmoins être quelque peu nuancé. En premier lieu, s'il reste encore très large à 422% en moyenne à fin 2015, le taux de couverture réglementaire de la marge de solvabilité en normes Solvabilité I affiche une baisse de 52 pts sous l'effet d'un recul des plus-values latentes sur placements de 10%. Malgré la hausse de la provision pour participation aux bénéficiaires, ce recul des plus-values latentes se traduit par ailleurs par une érosion de 1,7 pt de l'indicateur de richesse économique qui, à 17 % des provisions techniques en moyenne sur le secteur à fin 2015, se maintient malgré tout à un niveau historiquement élevé.

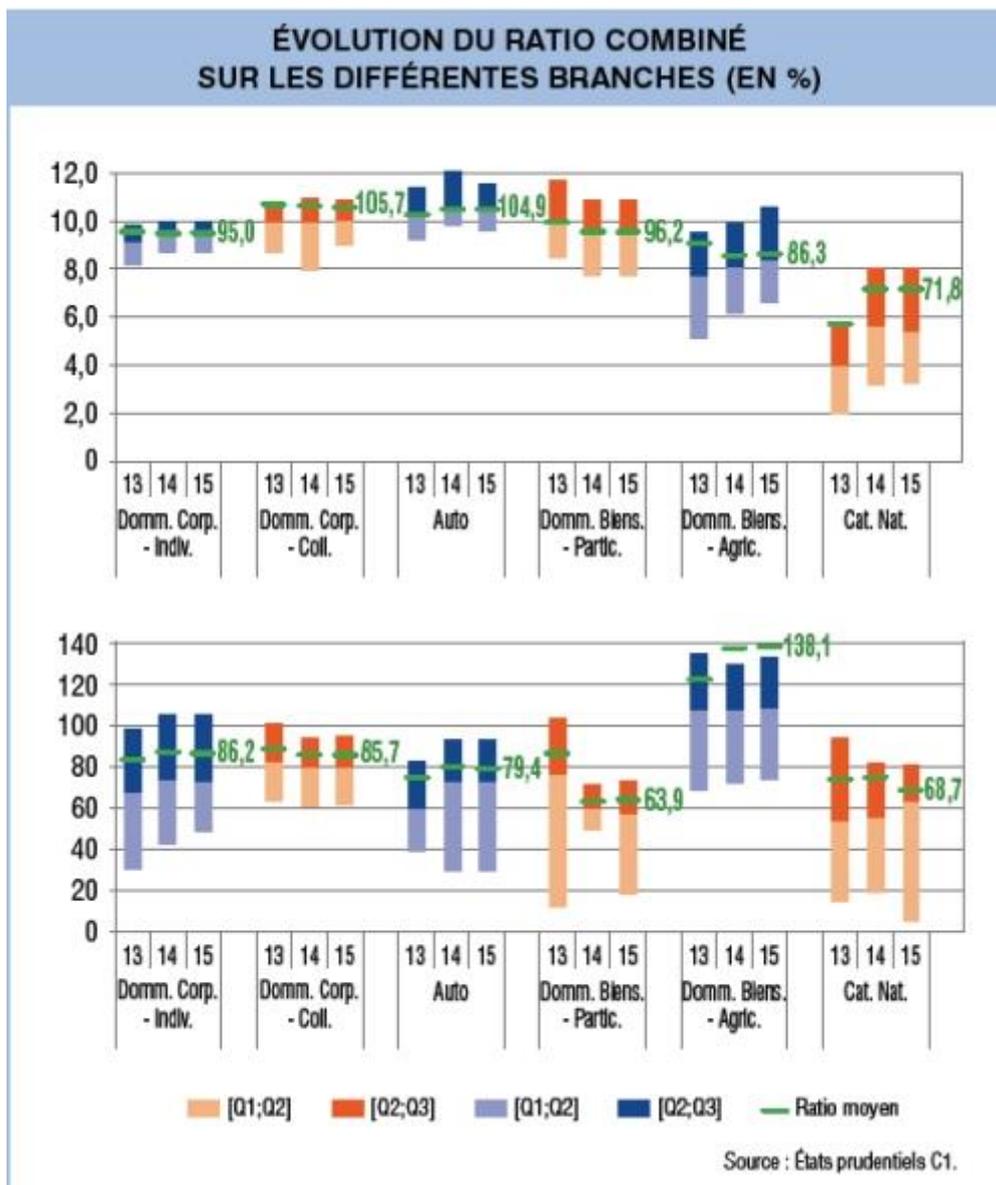
En second lieu, s'il reste quasi stable d'une année sur l'autre, passant en moyenne de 3,46 % en 2014 à 3,43 % en 2015, le rendement des placements reflète en partie des revenus non récurrents issus de la réalisation de plus-values latentes. La persistance d'une situation de taux d'intérêt bas constitue à cet égard un point d'attention majeur pour l'ACPR puisqu'elle est de nature à pénaliser les assureurs dans la durée. En effet, les rendements des titres entrants en portefeuilles sont inférieurs au taux servis sur les polices d'assurance vie. En conséquence, il importe que les assureurs ne se laissent pas tromper par une situation financière encore favorable et fassent preuve de la plus grande modération dans la fixation des taux de revalorisation de leurs contrats d'assurance afin de maintenir leur viabilité sur le long terme.

La situation de l'assurance non-vie

Le chiffre d'affaires de l'assurance non-vie s'établit en 2015 à 96,6 milliards d'euros, en augmentation de 2,3% par rapport à 2014. Le détail par catégorie d'opérations fait apparaître une croissance des primes pour les principales branches, notamment les assurances de dommages corporels (+ 2,7%) ou de dommages aux biens des particuliers (+ 3,7%) et l'assurance automobile (+ 1,3%). En revanche, les chiffres d'affaires des assurances de construction et de responsabilité civile générale sont en baisse de respectivement 2,9% et 2,5%.

En ce qui concerne la sinistralité, le ratio combiné s'améliore quelque peu (- 0,4 pt) pour s'établir en 2015 à 98,4%. En assurances de dommages corporels collectifs, automobile et de responsabilité civile construction, le ratio combiné est supérieur à 100% en 2015. Le résultat de ces catégories demeure ainsi tributaire des produits financiers techniques et du résultat de réassurance. À cet égard, malgré l'environnement de taux durablement bas et la poursuite de leur baisse en 2015, le taux de rendement moyen des placements s'établit à 3,63%, un niveau inchangé par rapport à 2014.

Au final, la rentabilité technique et le résultat net s'accroissent de 0,2 pt chacun en 2015, pour atteindre respectivement 4,8% et 4,6% des primes acquises, leurs plus hauts niveaux depuis 2010. Compte tenu d'une progression de 7,9% des capitaux propres, la rentabilité de ces derniers enregistre néanmoins une légère érosion, passant de 6% à 5,9%.



L'intégralité de l'étude est disponible sur le [site Internet de l'ACPR dans la rubrique Publications – Analyses et Synthèses](#).

1. "La situation des principaux organismes d'assurance en 2015", Analyses et Synthèses, n° 72.